



CTA du mardi 30 juin 2020 Déclaration liminaire de la FSU

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance des inégalités sociales et territoriales ainsi que l'apport indispensable des services publics au bon fonctionnement de notre société, services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Cela devrait amener le gouvernement à des changements radicaux dans les choix politiques ; or, si lors de ses quatre allocutions E. Macron a mis en avant l'idée de changement, il y a loin de la parole aux actes. Le monde d'après semble bien ressembler au monde d'avant...

Autres absents, les fonctionnaires qui ne participent sans doute pas à la création de richesse aux yeux des libéraux. Leur rôle essentiel pendant le confinement est passé à la trappe ; le secrétaire d'État n'a pas oublié la volonté de détruire les fondements d'une Fonction Publique citoyenne et a repris très vite les dispositions visant à saper le statut d'agent public. La mise en œuvre dès cette année de la suppression des CAP et instances traitant de la gestion des personnels s'est traduite par un grand nombre d'erreurs, des collègues laissés seuls face à l'administration et, en dépit d'un important travail des élus de la FSU, l'absence généralisée de transparence et un dialogue social de façade. La fusion prévue des instances CT et CHSCT aboutirait à une diminution des moyens accordés à ces derniers alors qu'ils ont fait la preuve de leur nécessité en particulier pendant la pandémie.

Quant à l'Éducation, le Ministre s'est illustré par sa gestion calamiteuse de la crise, laissant les personnels se débrouiller seuls entre injonctions contradictoires et manque de préparation tandis qu'il s'auto-célébrait (« nous sommes prêts ») et jouait la carte de l'opinion contre les personnels. Le manque de soutien à la profession en proie à une campagne de dénigrement (« profbashing ») orchestrée par le pouvoir en constitue le dernier avatar. Et que dire de ces tentatives de division de la profession avec les « Open Badge », sortes de friandises tendues au plus serviles et cachant une évaluation au mérite rampante, occulte, effectuée loin du contrôle des partenaires sociaux. L'annonce d'une nouvelle phase de la reprise le 22 juin s'est à nouveau faite sans tenir compte des impératifs d'organisation pratique et pédagogique, mettant encore une fois les équipes sous tension et laissant courir le risque de dissensions avec les familles.

Le Ministre instrumentalise la crise pour faire avancer son projet d'école, un projet fondé sur des principes d'individualisation, de sélection, d'externalisation de certaines missions ou enseignements, le développement du numérique au détriment de l'enseignement en présentiel, des évaluations systématiques et permanentes à l'image des annonces relatives aux tests prévus à la rentrée 2020. Jean-Michel Blanquer utilise la "stratégie du choc" pour affaiblir le service public d'éducation et les organisations syndicales. Sa communication provocatrice et dévastatrice, ainsi que ses réformes suscitent un degré grandissant d'exaspération : aujourd'hui, la confiance est rompue. Il y a longtemps qu'un Ministre de l'Éducation nationale n'avait pas suscité un tel rejet dans la profession. Il est également contesté dans ses propres rangs comme le montre la signature d'une tribune par des hauts fonctionnaires (groupe Grenelle) dénonçant son projet réactionnaire.

Or, les seules réponses proposées consistent dans des dispositifs qui peuvent apparaître comme simplement périphériques et transitoires (vacances apprenantes, 2S2C, renforcement de Devoirs Faits, promotion du numérique éducatif). En réalité, à la faveur de la crise, le ministère entend marginaliser la place de l'École au sein d'un écosystème éducatif qui renvoie la responsabilité des apprentissages aux familles, légitime d'autres acteurs (collectivités, associations, entreprises) et relègue les enseignants au rang de producteurs de contenus, consacrant un modèle éducatif libéral et territorialisé.

A l'urgence de la situation dans le second degré, qui verra une rentrée particulièrement dégradée se faire avec des diminutions de postes, le ministre oppose un refus de toute mesure urgente, pour les concours de recrutement, le temps de travail, les conditions de travail et de rémunération des AESH, les vies scolaires ou les PsyEN, l'augmentation des postes infirmiers en nombre suffisant.

En cette fin d'année sont dévoilés les axes du plan académique de formation : le SNICS-FSU entend bien que les compétences des infirmières ont été reconnues grâce à la crise sanitaire et nous y sommes sensibles, mais comment peut-on croire à cette reconnaissance quand le PAF reste encore vague pour la formation initiale et continue des personnels infirmiers ?

La crise économique qui se dessine est d'une ampleur inconnue depuis au moins la crise des années 1930. L'Éducation est une des clés pour limiter les effets de la crise pour les jeunes, tout comme le renforcement des services publics afin qu'ils puissent jouer le rôle d'amortisseurs sociaux. Pour la FSU, un vaste plan de relance par la dépense publique est incontournable à la fois pour limiter les effets de la crise économique et pour faire en sorte d'en sortir le plus rapidement possible par la construction d'un nouveau modèle social, environnemental et économique.